

COMPTE RENDU DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU C.C.A.S.
SEANCE DU 29 MARS 2017

L'an deux mil dix-sept, le vingt-neuf mars à 20h, le Conseil d'Administration s'est réuni sous la présidence de monsieur Didier BALDY, Maire, sur convocation adressée, le 22 mars 2017.

Présents : M. Didier BALDY, Mme Caroline PYDO, M. Franck CHEVALLIER, Mme Josiane PYDO, Mme Eveline CHABOT.

Absentes : Mme Karine SARTORI, Mme Aurore PREAUCHAT, Mme Cathy CASIER, Mme Mylène HEITZMANN,

Secrétaire de séance : Mme Eveline CHABOT

Le compte-rendu de la séance précédente est adopté à l'unanimité.

COMPTE DE GESTION 2016

M. Didier BALDY, Président donne lecture du compte de gestion 2016.

Le Conseil d'Administration, après en avoir délibéré, à l'unanimité, approuve le compte de gestion 2016 se détaillant comme suit :

- Résultat de clôture de l'exercice précédent, section de fonctionnement excédent 2 390. €.
- Opération de l'exercice : mandats émis 162.00 €, pas de titre émis, soit un résultat de l'exercice 2016 de - 162.00 €
- Résultat de clôture de l'exercice $2\ 390.03\ € - 162.00\ € = 2\ 228.03\ €$.

COMPTE ADMINISTRATIF 2016

Le Conseil d'Administration, sous la Présidence de M. Didier BALDY transmet la présidence à Mme Caroline PYDO qui donne lecture du compte administratif 2016.

Monsieur le Président ne prend pas part au vote pendant la délibération du Conseil d'Administration.

Le Conseil d'Administration, après en avoir délibéré, à l'unanimité, approuve le compte administratif 2016 se détaillant comme suit :

- Résultat de clôture de l'exercice précédent, section de fonctionnement excédent 2 390.03 €.
- Opération de l'exercice, mandats émis 162.00 €, pas de titre émis, soit un résultat de l'exercice 2016 de - 162.00 €
- Résultat de clôture de l'exercice $2\ 390.03\ € - 162.00\ € = 2\ 228.03\ €$ à reporter.

Le compte administratif 2016 et le compte de gestion 2016 du comptable de la Trésorerie de Nangis, sont identiques entre eux.

AFFECTATION DE RESULTAT

Vu les résultats figurant au compte administratif et au compte de gestion 2016,

Le Conseil d'administration, après en avoir délibéré, à l'unanimité, arrête les résultats de l'exercice 2016 à reporter au budget 2017 comme suit : Résultat de clôture 2015 fonctionnement 2 390.03 €

Résultat de l'exercice 2016 : - 162.00 €

Excédent de fonctionnement R002 2 228.03 € à reporter au budget 2017.

BUDGET UNIQUE 2017

Le Président soumet à l'examen de l'assemblée le projet du budget 2017 dressé par lui et appuyé de tous les documents propres à justifier ses propositions. Ce budget comporte uniquement du fonctionnement.

Dépenses : compte 60623 (alimentation) rien de proposé cette année. Le repas des anciens sera pris en charge par le budget de la commune.

Compte 6068 (autres matières et fournitures) 2 066.03 €.

Compte 6451 (cotisations à l'URSSAF) 162.00 €

Recettes : compte 002 (excédents antérieurs reportés) 2 228.03 €

Le Conseil d'Administration, après en avoir délibéré, à l'unanimité, approuve le budget 2017 dont les dépenses et les recettes de la section de fonctionnement s'équilibrent de la manière suivante :

➤ Recettes 2 228.03 € Dépenses 2 228.03 €

INFORMATIONS ET QUESTIONS DIVERSES

Le Président d'administration demande au Conseil du C.C.A.S. de réfléchir au renouvellement de 2 membres qui sont partis de la commune de Fontains, à savoir :

- le représentant des handicapés
- le représentant d'association familiale

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20 h 25.

Le Président,
Didier BALDY